



# PARCOURSUP

## Parents des classes de terminale

# Le tour de table

- Madame Bouissou, proviseure adjointe,
- Monsieur Fiebig, professeur principal et parent d'élève
- Madame Pinvidic, mère d'une élève en terminale en 2022
- Monsieur Carton, proviseur

# Pour que notre réunion se passe bien

- Téléphones portables en silencieux dans la salle
- Microphones éteints pour toutes les personnes en ligne,
- Remarques et questions uniquement via le chat

# Devenir étudiant(e)

- Ce changement est déterminant pour la vie future de l'étudiant(e)
- C'est se préparer à un changement de vie qui impacte toute la famille et pas exclusivement la ou le futur(e) étudiant(e),
- Les décisions ne peuvent pas être prises de manière unilatérale:
  - Ni l'élève ne peut choisir seul(e)
  - Ni les parents ne peuvent imposer.

# Bourses de l'enseignement supérieur

- Les élèves doivent constituer leur DSE (Dossier social étudiant)
- PARCOURSUP ou sur le site du CROUS
- Les taux pour l'attribution sont différents de ceux du secondaire
- Il existe un niveau de bourse à taux zéro
- **IL FAUT PRENDRE EN COMPTE TOUTES LES INFORMATIONS DIFFUSÉES AU LYCEE**

# Où étudier ?

- France = Parcoursup
- La France ne se limite pas à Paris, y compris pour les franciliens,
- La mobilité étudiante est l'une des clés d'un parcours réussi, l'établissement choisi permet-il une mobilité ?
- Les conséquences du Brexit: le lycée peut vous conseiller,
- Quelles choix dans le contexte post crise sanitaire ?
  - Éloignement, continuité des enseignements, taille des groupes

# Qui choisit ?

- Des choix ne peuvent être effectués que dans le cadre d'un dialogue,
- La place du/de la futur(e) étudiant(e) est centrale mais pas exclusive,
- Il s'agit de franchir un pas décisif dans l'acquisition de l'autonomie, l'élève doit être acteur(trice) principal(e) de son devenir,
- PARCOURSUP est construit sur cette idée...

# Qui postule ?

- Seul la ou le futur(e) étudiant(e) peut effectuer cette démarche,
- Tout engagement, toute pratique artistique, culturelle, SNU, engagement civique, peut être valorisé mais il importe d'étayer ce que l'on annonce.
- Toute attestation est recevable, il convient toutefois d'anticiper ses demandes...
- Tout engagement ne convient pas pour n'importe quelle formation...
- Attention aux détails, fautes, pseudos ou adresse mail farfelue



# Quels garde-fous ?

- Dans l'absolu aucun...
- Des règles de prudence s'imposent,
  - Lecture des consignes,
  - Conservation des mots de passe,
  - Relecture des choix et des pièces jointes.
- Des règles de vigilance s'imposent surtout en fin de période... le respect des échéances est déterminant.

# Quelle est la contribution du lycée?

- Effectuer les démarches administratives qui lui incombent,
- Formuler un avis sur les vœux au regard des aptitudes et des résultats de l'élève,
- Conseiller et accompagner les élèves dans les phases 1 et 2 > Professeurs principaux

# S'informer

- <https://www.youtube.com/watch?v=u-pfMSmeVlc>
- Le Centre d'information et d'orientation
  - Via le padlet enseignement supérieur
  - Au lycée, deux conseillères, psychologues de l'EN:
    - Mme Briand
    - Mme Coutras
      - Carnet de rendez-vous disponible en vie scolaire
- Sur place, y compris pendant les vacances:
  - CIO de Fontainebleau-Avon, 6, rue Charles Lefèbvre, 77210 AVON – 01.64.22.32.41
- Site du magazine « l'Étudiant », CIDJ, ONISEP, des liens sont actifs dans PARCOURSUP
- Sites des écoles

# Avec le bac en poche

- Dès la réception de la « collante » aller confirmer son inscription dans l'enseignement supérieur

## En cas d'échec

- Venir se réinscrire au lycée avant le 10 juillet pour être sûr d'être ré admis(e)

# Témoignages

- Enseignant : M. Fiebig

<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=>

- Parent: Mme Pinvidic